

DELIBERATION DU BUREAU

2019 n° 06

SERVICES PUBLICS

Le Bureau s'est réuni le 28 février 2019, sur convocation du Président en date du 22 février 2019.

Présents(es) : F. CHARTREUX, A. HARMAND, J.P. COUTEAU, R. SILLAIRE, J. BOCANEGRA, R. ARNOULD, P. MONALDESCHI G. LIOUVILLE, E. PAYEUR, C. ASSFELD LAMAZE, O. HEYOB, J.L. CLAUDON, K. JUVEN, C. THERMINOT, P. HENNEBERT, D. PICARD

Excusés(ées): J.L. STAROSSE, L. GUYOT

Procuration : L. GUYOT a donné procuration à J. BOCANEGRA

BU 2019-06 – INTERCOMMUNALITE (5.7) - Signature de la charte « Se nourrir lorsqu'on est pauvre, pour un accès digne et durable à une alimentation de qualité pour tous.

Co-piloté depuis deux ans par le pays Terres de Lorraine et ATD quart monde en partenariat avec 15 structures associatives et institutionnelles du territoire, dont la communauté de communes Terres Toulouises.

La démarche « se nourrir lorsqu'on est pauvre, pour un accès digne et durable à une alimentation de qualité pour tous » Entre en 2019/2020 dans une seconde phase consacrée à son déploiement.

La signature d'une charte commune a pour objectif de poser les principes fondamentaux de la démarche et à engager les signataires à être acteur, à promouvoir et à créer une dynamique territoriale afin que tous les habitants en Pays Terres de Lorraine puissent avoir accès à une alimentation digne et durable.

Au moment d'engager un Projet Alimentaire Territorial (PAT) les élus de Terres de Lorraine ont souhaité positionner la question de l'accessibilité sociale à une alimentation de qualité, aux circuits courts en particulier, au début de son processus.

Après la rédaction d'une charte commune et la constitution d'un conseil multi-partenarial ayant pour rôle de suivre et orienter les projets, deux expériences prometteuses d'achats groupés de légumes et de fruits ont eu lieu en décembre 2017 et août 2018 avec deux producteurs du territoire.

150 familles ont eu ainsi accès à des produits locaux de qualité. Dont 8 familles accompagnées sur le chantier d'insertion intercommunal.

L'objectif à présent est de mettre en place une organisation capable de répondre de manière régulière à l'attente des familles à faibles revenus et d'une partie des producteurs pour qui cette formule permet un débouché complémentaire à leurs productions notamment les surplus.

Un autre chantier a été ouvert sur l'aide alimentaire. Une première action de co formation réunissant usager, bénévoles et professionnels a été suivie par 35 personnes à l'automne 2018 pour identifier des pistes d'actions permettant de faire évoluer l'aide alimentaire.

REÇU EN PREFECTURE

le 01/03/2019

Application agréée E-legalite.com

99_DE-054-200070563-20190228-BU2019_06-D

Il s'agira en 2019 et 2020 de développer les chantiers opérationnels amorcés, de donner forme à une gouvernance alimentaire et d'implanter durablement ce projet dans les pratiques locales et dans le projet alimentaire territorial en émergence sur Terres de Lorraine et dans le Sud 54.

La signature officielle de la charte élaborée lors de la première phase par l'ensemble des partenaires de la démarche aura lieu lors du 1^{er} Forum organisé sur ce thème, salle de l'Arsenal à Toul le Vendredi 08 mars 2019.

Le Bureau Communautaire est invité à :

- **Autoriser le Président à signer la Charte « Pour un accès digne et durable à une alimentation de qualité pour tous » .**

Délibération adoptée à l'unanimité.

REÇU EN PREFECTURE

le 01/03/2019

Application agréée E-legalite.com

99_DE-054-200070563-20190228-BU2019_06-D